

# ACCUEILS DE LOISIRS

SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

VACANCES D'HIVER 2025

*Dans le cadre de la stratégie jeunesse, un nouveau fonctionnement par niveau scolaire (et non plus par âge des enfants) est mis en place.*

## 1- QUAND ?

**Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30**

- Accueil échelonné, de 8h à 9h
- Départ échelonné, de 17h30 à 18h, pour les enfants dont les parents travaillent

## 3- COMMENT ?

### Modalités d'inscription :

Avoir inscrit au préalable votre enfant à l'espace Famille et avoir réservé obligatoirement les présences.

Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

- De manière dématérialisée via l'application **B clic**
- En retournant le coupon ci-dessous, à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif, rue de Schwerte **avant le 24 janvier 2025.**

## 2- OÙ ?

### • ALSH maternel :

À Charlemagne, pour les enfants scolarisés en école maternelle

### • ALSH élémentaire :

- À Victor Hugo, pour les enfants scolarisés en CP/CE1
- À Michelet, pour les enfants scolarisés en CE2/CM1 et CM2

### • Points d'accueil :

Michelet, Pasteur et Victor Hugo, de 8h à 8h30

(PARTIE À REMETTRE À L'ESPACE FAMILLE)

**Nom et prénom de l'enfant :** .....

Maternels (Charlemagne)  CP/CE1 (Victor Hugo)  CE2/CM1/CM2 (Michelet) **Point d'accueil :** .....

	Lundi 10/02	Mardi 11/02	Mercredi 12/02	Jeudi 13/02	Vendredi 14/02
JOURNÉE					
	Lundi 17/02	Mardi 18/02	Mercredi 19/02	Jeudi 20/02	Vendredi 21/02
JOURNÉE					

**RAPPEL :** Nous vous prions de bien vouloir vérifier votre réservation car la facture sera établie en fonction des dates retenues. Toute absence doit être justifiée par un certificat médical, à remettre impérativement au service Petite Enfance/ Enfance-Jeunesse avant le 5 mars 2025. Sans cela, les dates réservées vous seront facturées au taux plein (CAF non déduite). L'Aide aux Temps Libres (ATL) de la CAF, à hauteur de 3,40 euros par jour, n'est déduite qu'à partir de 4 jours de présence, consécutifs ou non.

Je soussigné(e) : .....

reconnais avoir pris connaissance des modalités de réservation.

Signature obligatoire :

Béthune le :